



LABEL



## L'Haÿ-les-Roses investi pour la cause animale

FORTE DE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA CAUSE ANIMALE, ET NOTAMMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES, LA COMMUNE A CHOISI DE S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHÉ VOLONTARISTE EN PRÉSENTANT SA CANDIDATURE POUR ÊTRE LABELLISÉE «VILLE AMIE DES ANIMAUX». EXPLICATIONS.

**Chiens, chats, hamsters, lapins, oiseaux, poissons rouges...** Près d'un foyer francilien sur trois possède un animal de compagnie. Afin de récompenser les communes qui s'engagent en faveur du bien-être animal et de la lutte contre la maltraitance et l'abandon, la Région Île-de-France a créé l'an dernier un label régional intitulé « Ville amie des animaux ». Cette récompense, qui s'inscrit dans le cadre plus large des conventions internationales sur les droits de l'animal,



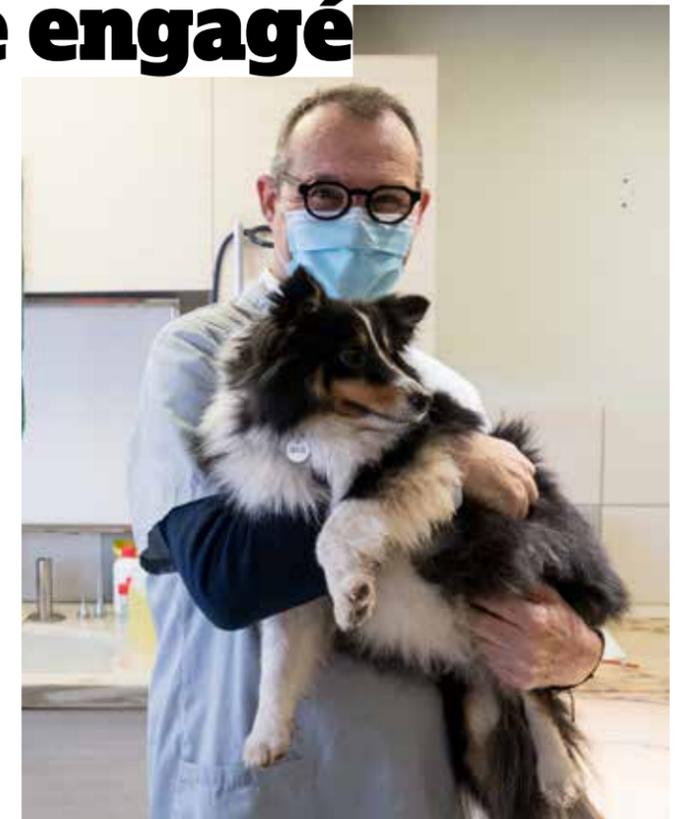
notamment de la Déclaration universelle des droits de l'animal de 1978, compte trois niveaux de distinction symbolisés par une, deux ou trois pattes. Très attachée à valoriser la place accordée aux animaux de compagnie sur son territoire, L'Haÿ a décidé de faire valoir ses atouts en vue d'obtenir ce label. « De nombreuses réalisations concrètes et une démarche globale ont été initiées ces dernières années par la Ville en faveur des animaux de compagnie ; cela passe par des actions de sensibilisation et de promotion de la démarche auprès des habitants, le soutien aux associations de protection animale actives au sein de notre commune, l'aménagement d'espaces publics dédiés aux animaux, la lutte contre l'abandon et la maltraitance ou encore la mise en place d'actions visant à renforcer la place des animaux de compagnie auprès des citoyens les plus fragiles. Ce sont autant de critères qui seront étudiés par le jury », précise Fatah Bendali, Conseiller municipal délégué en charge du dossier. Sans attendre le résultat de cette

candidature, la Ville a d'ores et déjà engagé une réflexion en vue de lancer de nouvelles actions et renforcer certains dispositifs déjà à l'œuvre. « Nous souhaitons, par exemple, multiplier les partenariats entre la Ville, les vétérinaires et les associations qui œuvrent sur la commune, notamment pour une meilleure prise en charge des animaux abandonnés. Parallèlement, l'aménagement d'espaces dédiés - canisettes, caniparcs -, l'implantation de nouveaux distributeurs de sacs pour encourager les propriétaires à faire preuve de civisme ou encore la programmation d'actions thématiques autour du bien-être animal... sont également à l'étude », détaille l'élue. Comme pour le concours « Villes et villages fleuris », la candidature au label « Ville amie des animaux », témoigne de la volonté de continuer à s'engager pour développer un cadre de vie plus harmonieux et faire de L'Haÿ-les-Roses une ville encore plus agréable pour ses habitants et leurs compagnons à poil, à pattes ou à écailles. —

RENCONTRE

## Bruno Tessier, un vétérinaire engagé

VÉTÉRINAIRE À LA CLINIQUE DU VAL-DE-BIÈVRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES D'ÎLE-DE-FRANCE, LE DOCTEUR BRUNO TESSIER EST ENGAGÉ DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA BONNE SANTÉ DES ANIMAUX DE COMPAGNIE DE L'HAÿ-LES-ROSES. PORTRAIT.



**C'est un peu par hasard que le docteur Bruno Tessier s'est installé à L'Haÿ-les-Roses.** Après ses études à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort, dont il sort diplômé en 1986, le jeune docteur part faire son service militaire à Djibouti où il découvre la faune sauvage africaine. À son retour en France, en 1989, Bruno Tessier devient l'assistant du docteur Marcy à la clinique vétérinaire de L'Haÿ-les-Roses, avant de s'associer avec lui quelques années plus tard. « Il y a beaucoup de travail mais j'aime beaucoup l'ambiance de L'Haÿ-les-Roses où j'exerce depuis maintenant 32 ans », précise-t-il. Très engagé dans la cause animale, Bruno Tessier est également président du Conseil Régional de l'Ordre des vétérinaires d'Île-de-France et des départements d'Outre-mer depuis 2017. Dans le cadre de ses fonctions, il a participé à la consultation lancée en 2020 par la Région Île-de-France en vue d'élaborer le label régional « Ville amie des animaux » pour lequel la Ville candidate. « Un certain nombre d'actions sont déjà en place à L'Haÿ-les-Roses. La Ville dispose de vrais atouts pour s'inscrire dans cette démarche globale de valorisation de la place de l'animal en ville ». L'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs - Ville, vétérinaires, associations, habitants - pour coordonner et élaborer des actions pérennes. « J'ai d'ores et déjà pris contact avec le Maire pour travailler sur ce dossier car il est primordial

*« Il s'agit de valoriser la place de l'animal en ville »*

que les vétérinaires qui exercent en ville soient partie prenante de cette démarche, explique Bruno Tessier. Au cours de mes consultations, j'ai remarqué qu'il y a une vraie attente chez les L'Haÿssiens sur différents sujets tels que sur la prise en charge des animaux de compagnie lorsque leur

propriétaire est hospitalisé, la stérilisation des chats errants, l'installation de nouveaux distributeurs de sacs pour récupérer les déjections, la gestion des animaux perdus ou encore le respect de la réglementation sur la tenue en laisse... S'inscrire dans ce label « Ville amie des animaux » permettrait de créer un cercle vertueux qui contribuerait à améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants ». —